

j'ai eu, cet après-midi, avec le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, au sujet du travail du Comité, celui-ci m'a dit qu'il avait une haute idée de la valeur de ce travail pour le ministère. A mon sens, ce travail sera très utile au ministère dans l'accomplissement de sa tâche. Ainsi avec votre permission, monsieur le président, je voudrais que M. Audette puisse assister à vos séances et servir d'agent de liaison entre le Comité et le ministère des Affaires extérieures, afin qu'il vous soit facile d'obtenir tous les renseignements dont nous disposons au ministère et de vous mettre en relation avec les diverses divisions du ministère qui peuvent vous aider dans vos délibérations.

Le PRÉSIDENT: C'est une bonne idée.

(Le débat qui suit n'est pas consigné au compte rendu)

Le PRÉSIDENT: Le Comité verra avec plaisir M. Audette assister à ses délibérations.

M. JONES: Je regrette de vous interrompre, mais j'ai omis de mentionner la province de la Colombie-Britannique dans mon témoignage. C'est très embarrassant pour moi, surtout en la présence du ministre des Mines. Je demande donc que la province de la Colombie-Britannique soit mentionnée au compte rendu.

Le PRÉSIDENT: Oui, merci. Je prie maintenant les membres du Comité de bien vouloir m'accorder cinq ou six minutes. Je crois que nous n'entendrons pas d'autres témoins. J'ai ici certaines communications. Je voudrais en lire une et en déposer plusieurs autres.

CANADIAN NATIONAL TELEGRAPHS

Matheson, Ont., le 24 novembre 1945.

Joseph Bradette, député,
Président du Comité des Affaires extérieures,
Ottawa, Ont.

En ma qualité d'ancien prospecteur et de metteur en œuvre de l'Ontario, en mon nom et au nom de nombreux associés dans l'industrie minière, je proteste énergiquement contre le changement projeté dans le traité d'extradition Stop Personne ne veut tolérer la fraude dans le commerce des actions, mais le projet de rendre passible d'extradition une action qui ne constitue pas une infraction d'après les lois du Canada est un sujet d'extrême inquiétude pour les metteurs en œuvre et les exploitants de mines Stop Nos droits de souveraineté ne doivent être lésés par les bureaucrates d'aucun pays, tout amicaux que peuvent être nos autres rapports avec ce pays.

BOB POTTER

M. FLEMMING: Ces dépêches sont-elles toutes dans le même sens?

Le PRÉSIDENT: Oui, elles traitent toutes du traité sous des aspects divers.

M. FLEMMING: Et elles en viennent toutes à la même conclusion?

Le PRÉSIDENT: Oui, toutes.

M. FLEMMING: Y compris la lettre de M. Mackenzie?

Le PRÉSIDENT: Non, elle accompagnait simplement une autre lettre au Comité.

M. JAKES: Je voudrais bien que quelqu'un nous dise quel effet auront nos délibérations sur les sondages de recherches en ce qui concerne le pétrole, car, à mon avis, cela comporte plus de risque que les mines?

Le PRÉSIDENT: Je sais, monsieur Jakes, que la multiplicité de vos devoirs parlementaires vous ont empêché d'assister à toutes nos séances, mais je crois que cette question a déjà été discutée par le Comité. Vous avez parfaitement raison;